

UN FRANC-COMTOIS SUR DEUX VIT DANS UN BASSIN DE VIE RURAL

En Franche-Comté, l'accès des habitants aux équipements (commerces et services) les plus courants s'organise au sein de 45 bassins de vie. Parmi eux, 34 sont ruraux selon les critères adoptés par la Commission européenne. Près d'un Franc-Comtois sur deux vit dans un de ces bassins ruraux contre 31 % de la population au niveau national. Ces bassins proposent en moyenne 26 services intermédiaires et 11 services supérieurs contre respectivement 25 et 9 à l'échelle nationale. Le taux d'équipement de ces bassins de vie varie selon qu'ils se situent en périphérie d'un grand pôle non rural ou qu'ils sont constitués autour de pôles ruraux.

Les bassins de vie ruraux animés par un petit pôle ou situés dans le périurbain disposent de moins d'équipements de la gamme supérieure.

En Franche-Comté, l'accès des habitants aux équipements les plus courants s'organise au sein de 45 bassins de vie. Ces derniers sont centrés autour de pôles de services, c'est à dire de communes ou d'unités urbaines disposant d'une gamme suffisante d'équipements intermédiaires (police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance...).

Les frontières des bassins de vie ne s'arrêtent pas aux limites régionales. Parmi les 45 bassins de vie francs-comtois, 36 sont uniquement constitués de communes franc-comtoises et neuf étendent leur influence au-delà de la frontière régionale. Par ailleurs, neuf bassins de vie d'autres régions englobent des communes franc-comtoises.

En moyenne les bassins de vie francs-comtois s'étendent sur 360 km², comptent 26 000 habitants et trente-neuf communes. Si leur surface est la même en moyenne que celle de l'ensemble des bassins de vie français, ils comptent en revanche près de deux fois plus de communes et sont une fois et demie moins peuplés.

Le plus petit des bassins de vie franc-comtois est celui de Beaucourt en périphérie de Montbéliard (45 km²), le plus vaste est celui de Pontarlier (880 km²). Les bassins de vie des principales agglomérations de la région sont les plus peuplés, à l'image de ceux de Besançon, Belfort et Montbéliard qui dépassent 100 000 habitants. Le bassin de vie le moins

peuplé est celui des Rousses dans le Jura avec 4 000 habitants.

Les bassins de vie ruraux francs-comtois sont mieux équipés que la moyenne française

En Franche-Comté, sur les 45 bassins de vie, 34 sont qualifiés

de ruraux selon les critères adoptés par la Commission européenne (cf. encadré méthodologie). Avec en moyenne 43 habitants par km², ils sont peu denses. 47 % de la population régionale vit dans ces bassins de vie ruraux francs-comtois qui couvrent 79 % du territoire régional, confortant l'image rurale de la Franche-Comté. En effet, à l'échelle nationale, seule 31 % de la

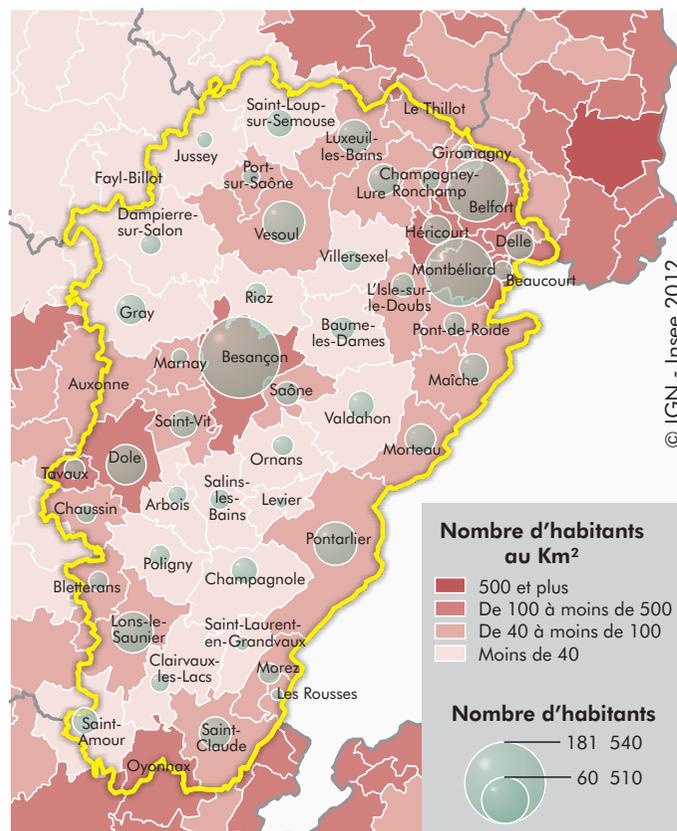
population réside dans un bassin de vie rural.

Les bassins de vie ruraux francs-comtois offrent plus d'équipements des gammes intermédiaire et supérieure qu'au niveau national. Ils proposent en moyenne 26 services

intermédiaires et 11 services supérieurs contre respectivement 25 et 9 à l'échelle nationale. Le niveau d'équipement varie selon la taille du pôle de service autour duquel ils sont structurés ou selon leur proximité avec un bassin de vie « urbain ».

Les 34 bassins de vie ruraux de la région se répartissent ainsi en cinq catégories. Dix se situent en périphérie des grands pôles urbains de la région et sont qualifiés de bassins de vie ruraux périurbains, un s'appuie sur un grand pôle urbain (plus de 10 000 emplois), quatre sur un pôle moyen (offrant entre 5 000 et 10 000 emplois), douze sur un petit pôle (entre 1 500 et 5 000 emplois) et sept sur des communes ou unités urbaines isolées (moins de 1 500 emplois).

Densité et population des bassins de vie francs-comtois



Source : Insee (Recensement de la population 2009)

Les dix bassins de vie ruraux périurbains francs-comtois sont les moins bien équipés

Les dix bassins de vie périurbains, situés à proximité de Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul, Dole ou Lons-le-Saunier, concentrent 11 % de la population régionale. Ils ont en moyenne une superficie peu élevée (200 km²) et comptent en moyenne 12 000 habitants en 2009.

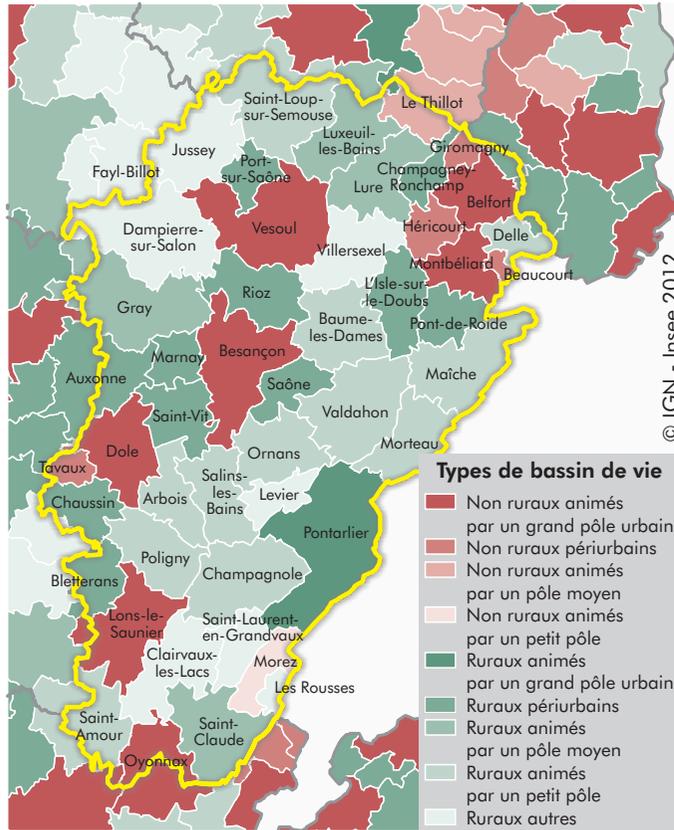
47 % de la population régionale vit dans un bassin de vie rural

| Type de bassin de vie | Franche-Comté | | | | | |
|---|--------------------------|--------------------|--------------------|------------|--------------------|------------|
| | Nombre de bassins de vie | Nombre de communes | Superficie | | Population en 2009 | |
| | | | en km ² | en % | en nombre | en % |
| Bassins de vie ruraux | 34 | 1 313 | 12 807 | 79 | 555 250 | 47 |
| <i>animés par un grand pôle</i> | 1 | 65 | 883 | 5 | 51 050 | 4 |
| <i>animés par un pôle moyen</i> | 4 | 183 | 2 028 | 13 | 110 400 | 9 |
| <i>animés par un petit pôle</i> | 12 | 554 | 5 083 | 31 | 213 500 | 18 |
| <i>périurbains</i> | 10 | 280 | 2 396 | 15 | 122 600 | 11 |
| <i>autre (centrés sur des communes isolées)</i> | 7 | 231 | 2 417 | 15 | 57 700 | 5 |
| Bassins de vie non ruraux | 11 | 440 | 3 354 | 21 | 614 350 | 53 |
| <i>animés par un grand pôle</i> | 6 | 378 | 2 760 | 17 | 550 500 | 47 |
| <i>animés par un pôle moyen</i> | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| <i>animés par un petit pôle</i> | 1 | 8 | 199 | 1 | 11 650 | 1 |
| <i>périurbains</i> | 4 | 54 | 395 | 3 | 52 200 | 5 |
| Ensemble | 45 | 1 753 | 16 161 | 100 | 1 169 600 | 100 |

| Type de bassin de vie | France entière | | | |
|---|--------------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| | Nombre de bassins de vie | Nombre de communes | Superficie (en %) | Population (en %) |
| Bassins de vie ruraux | 1 287 | 26 468 | 78 | 31 |
| <i>animés par un grand pôle</i> | 49 | 2 028 | 12 | 4 |
| <i>animés par un pôle moyen</i> | 84 | 2 678 | 12 | 3 |
| <i>animés par un petit pôle</i> | 371 | 9 550 | 24 | 9 |
| <i>périurbains</i> | 465 | 6 678 | 14 | 11 |
| <i>autre (centrés sur des communes isolées)</i> | 318 | 5 534 | 16 | 4 |
| Bassins de vie non ruraux | 379 | 10 214 | 22 | 69 |
| <i>animés par un grand pôle</i> | 190 | 8 228 | 17 | 63 |
| <i>animés par un pôle moyen</i> | 47 | 722 | 2 | 2 |
| <i>animés par un petit pôle</i> | 22 | 221 | 1 | 0 |
| <i>périurbains</i> | 120 | 1 043 | 2 | 4 |
| Ensemble | 1 666 | 36 682 | 100 | 100 |

Source : Insee (Recensement de la population 2009)

Typologie des bassins de vie



Source : Insee (Recensement de la population 2009 - Base permanente des équipements 2010)

équipements de la gamme supérieure. Les dix bassins de vie périurbains gagnent des habitants depuis 1999. Leur croissance démographique est soutenue : jusqu'à 2 % par an dans les bassins de vie les plus dynamiques (Rioz ou Marnay). Par ailleurs, ils sont habités par une population jeune : les parts des moins de 20 ans et des personnes d'âge actif y sont largement supérieures aux taux moyens observés en Franche-Comté. Les actifs de l'ensemble de ces bassins de

vie travaillent majoritairement à l'extérieur de leur bassin de vie, dans les agglomérations les plus proches.

Pontarlier, seul bassin de vie rural organisé autour d'un pôle urbain de plus de 10 000 emplois

Avec 51 000 habitants, le bassin de vie de Pontarlier est le seul bassin rural de la région qui s'appuie sur un grand pôle urbain. Il est

très étendu (880 km²) et regroupe 68 communes. Il apparaît donc peu dense (58 habitants/km²) ce qui explique son caractère rural. Le temps d'accès aux équipements intermédiaires (14 min) est légèrement supérieur à la moyenne nationale (12 min). Les habitants de ce bassin de vie disposent de la gamme entière d'équipements intermédiaires. Ils disposent également d'une offre quasi complète de services supérieurs (34 sur 35). La diversité

des équipements est ainsi largement assurée. Sa population augmente en moyenne de 1,1 % par an contre 0,4 % par an pour la région. Cette croissance dynamique est soutenue par des soldes naturel et migratoire excédentaires. En raison de sa situation frontalière, le taux d'actifs stables (habitant et travaillant dans la zone) est faible pour un bassin de vie structuré par un grand pôle urbain : un tiers des actifs travaille en dehors du bassin de vie.

Les bassins de vie périurbains et les bassins de vie isolés sont les moins bien équipés

| Type de bassin de vie | Franche-Comté | | France entière | |
|--|--|---|--|---|
| | Équipements de la gamme intermédiaire (sur un maximum de 31) | Équipements de la gamme supérieure (sur un maximum de 35) | Équipements de la gamme intermédiaire (sur un maximum de 31) | Équipements de la gamme supérieure (sur un maximum de 35) |
| Bassins de vie ruraux | 26 | 11 | 25 | 9 |
| animés par un grand pôle | 31 | 34 | 31 | 32 |
| animés par un pôle moyen | 31 | 25 | 30 | 24 |
| animés par un petit pôle | 29 | 13 | 27 | 11 |
| périurbains | 23 | 4 | 24 | 6 |
| autre (centrés sur des communes isolées) | 22 | 4 | 22 | 4 |
| Bassins de vie non ruraux | 27 | 22 | 29 | 24 |
| animés par un grand pôle | 31 | 34 | 31 | 33 |
| animés par un pôle moyen | - | - | 30 | 24 |
| animés par un petit pôle | 29 | 13 | 27 | 10 |
| périurbains | 21 | 6 | 25 | 11 |

Source : Insee (Base permanente des équipements 2010)

Ces bassins de vie sont les moins bien équipés de la région. Leurs habitants disposent des trois quarts des équipements de la gamme intermédiaire (23 sur 31) et bénéficient de très peu de services de la gamme supérieure (4 sur 35). Ces ratios

sont inférieurs à la moyenne nationale. De ce fait, les temps d'accès aux différents équipements sont importants : 17 minutes en moyenne pour l'accès aux équipements de la gamme intermédiaire, 40 minutes pour l'accès aux

Les quatre bassins de vie animés par un pôle moyen assurent l'essentiel des services nécessaires à la population

Luxeuil-les-Bains, Gray et Lure en Haute-Saône et Saint-Claude dans le Jura sont quatre bassins de vie ruraux structurés autour de pôles d'emploi de taille moyenne (entre 5 000 et 10 000 emplois). Chacun de ces bassins de vie compte entre 25 000 et 30 000 habitants.

Les habitants de ces quatre bassins de vie disposent d'une gamme complète d'équipements intermédiaires. Ils disposent en revanche d'un nombre plus restreint d'équipements supérieurs notamment en matière d'enseignement ou de santé (25 équipements sur 35). Dans le domaine de l'éducation, cela tient à une moindre présence des établissements proposant des formations post-bac, présents plutôt dans les grands

pôles urbains. Ce constat explique aussi pourquoi le temps moyen d'accès aux équipements est plus long pour cette gamme. Lure dispose de moins d'équipements de la gamme supérieure (21 sur 35) que les trois autres bassins de vie de cette catégorie.

Le temps d'accès aux équipements de la gamme intermédiaire équivaut à celui des bassins de vie animés par un grand pôle urbain (15 min). Le bassin de Luxeuil-les-Bains perd des habitants (- 0,2 % par an). Son léger excédent naturel ne permet pas de compenser le déficit migratoire. Les bassins de vie de Saint-Claude et de Gray affichent un faible dynamisme démographique. En revanche, le bassin de vie de Lure, a une croissance démographique (+ 0,7 % en moyenne par an) supérieure à la moyenne régionale, en raison de soldes naturels et migratoires excédentaires. Proche de grands pôles urbains, 45 % de ses actifs travaillent en dehors du bassin. Cette proportion est de 20 % pour les actifs résidant dans

le bassin de Saint-Claude et 35 % pour ceux vivant dans les bassins de Gray et Luxeuil-les-Bains.

Les douze bassins de vie ruraux animés par un petit pôle sont mieux équipés que la moyenne nationale

Parmi les bassins de vie structurés autour d'un petit pôle d'emploi (1 500 à 5 000 emplois), neuf se situent sur les premiers et seconds plateaux du Jura, entre Maïche et Champagnole. Les trois autres sont centrés sur Saint-Loup-sur-Semouse en Haute-Saône, Delle dans le Territoire de Belfort et Saint-Amour dans le Jura.

Les habitants de ces douze bassins de vie bénéficient d'un niveau de services de la gamme intermédiaire (29 sur 31) et supérieure (13 équipements sur 35) plus élevé que la moyenne nationale (respectivement 27 sur 31 et 11 sur 35). L'accessibilité des équipements est conforme à

la moyenne française, voire meilleure pour les domaines de l'éducation et de la santé. Morteau, le plus peuplé de ces bassins de vie, possède

un niveau d'équipements de la gamme supérieure (24 sur 35) proche de celui des bassins de vie animés par un pôle moyen.

Avec 9 équipements sur 35 pour cette gamme, les bassins de vie de Saint-Loup-sur-Semouse, Poligny et Arbois sont moins bien équipés.

Bassins de vie non ruraux : équipements concentrés dans les agglomérations

En 2009, 614 350 habitants résident dans l'un des onze bassins de vie de la région qualifiés de non ruraux selon les critères de la Commission européenne.

Six sont animés par des grands pôles comptant au moins 10 000 emplois : Besançon, Montbéliard, Dole, Lons-le-Saunier, Belfort et Vesoul. Ces bassins de vie sont densément peuplés. Ils rassemblent 550 500 habitants, soit un Franc-Comtois sur deux. Ils comptent entre 45 000 habitants pour le bassin de vie de Dole et 180 000 habitants pour celui de Besançon.

Ces bassins de vie non ruraux disposent de la diversité des équipements intermédiaires et supérieurs. Ces équipements sont toutefois inégalement répartis entre le pôle urbain et les communes alentour. En effet, plus des trois-quarts des équipements sont localisés au sein du pôle. Cette concentration est d'autant plus forte que l'équipement est rare. Elle atteint 95 % pour les équipements de la gamme supérieure.

Le temps d'accès à ces équipements est rapide : 4 minutes en moyenne pour la gamme intermédiaire et 9 minutes pour les équipements supérieurs. Deux facteurs peuvent cependant altérer l'accessibilité de la population aux équipements : la superficie de ces bassins, parfois élevée, et la concentration forte des équipements au pôle. Ainsi, dans le bassin de vie de Vesoul, assez étendu, les temps d'accès aux équipements intermédiaires sont les plus longs (15 min).

Quatre bassins de vie périurbains de l'espace non-rural se situent autour des bassins de vie animés par une agglomération : Beaucourt, Giromagny et Héricourt, à la périphérie de Belfort et Montbéliard, et Tavaux, près de Dole. Ils comptent 52 200 habitants. Ces bassins de vie sont les moins bien équipés de la région. En effet, les habitants de ces bassins de vie ne disposent en moyenne que de 21 équipements sur les 31 équipements dits intermédiaires et offrent peu d'équipements de la gamme supérieure. Ces taux sont inférieurs à ceux observés pour la France. De ce fait, les temps d'accès aux différents équipements sont supérieurs à la moyenne française de 5 minutes environ : 10 minutes en moyenne pour l'accès aux équipements de la gamme intermédiaire, 23 minutes pour l'accès aux équipements de la gamme supérieure.

Bien qu'animé par un petit pôle d'emploi, le bassin de vie de Morez (11 650 habitants) est qualifié de non rural, la population de ce bassin de vie étant très concentrée sur la commune de Morez (540 habitants/km²). Avec 29 équipements de la gamme intermédiaire sur 31, et 13 équipements de la gamme supérieure sur 35, son niveau d'équipement est équivalent à celui des bassins de vie ruraux animés par un petit pôle.

Ces bassins de vie comptent entre 10 000 habitants (Arbois) et 25 000 habitants (Morteau). Dans les bassins de vie situés entre Ornans et Maîche, les soldes naturel et migratoire sont excédentaires. Ils contribuent chacun pour moitié à la croissance démographique soutenue (entre + 0,9 % et + 1,8 % par an) de ces bassins de vie. La croissance démographique du bassin de vie de Saint-Amour (+ 1,1 % par

an) est exclusivement due à l'arrivée de nouveaux habitants, le solde naturel étant déficitaire.

La croissance démographique est plus modérée dans les bassins de vie du Revermont et de Champagnole (entre + 0,1 % et + 0,5 % par an) en raison d'un solde naturel faible voire négatif.

Le bassin de vie haut-saônois de Saint-Loup-sur-Semouse perd 0,6 % d'habitants par an, en raison d'un solde

naturel nul et d'un déficit migratoire élevé.

Un accès aux équipements plus difficile dans les sept bassins de vie les plus isolés de la région

Sept bassins de vie ruraux plus isolés du tissu urbain sont animés par une commune ou une unité

urbaine offrant moins de 1 500 emplois. Ils se situent dans les zones les moins denses de la région :

en Haute-Saône (Jussey, Dampierre-sur-Salon, Villersexel) et sur les plateaux du Jura (Saint-Laurent-en-

Grandvaux, Les Rousses, Clairvaux-les-Lacs, Levier). Ils comptent en moyenne 8 000 habitants.

Des temps d'accès aux équipements légèrement supérieurs en Franche-Comté

Temps d'accès en minutes aux équipements

| Type de bassin de vie | Équipements de la gamme intermédiaire | | Équipements de la gamme supérieure | |
|---|---------------------------------------|-----------|------------------------------------|-----------|
| | Franche-Comté | France | Franche-Comté | France |
| Bassins de vie ruraux | 16 | 14 | 37 | 33 |
| <i>animés par un grand pôle</i> | 14 | 12 | 24 | 20 |
| <i>animés par un pôle moyen</i> | 15 | 13 | 35 | 26 |
| <i>animés par un petit pôle</i> | 14 | 15 | 38 | 38 |
| <i>périurbains</i> | 17 | 12 | 40 | 31 |
| <i>autre (centrés sur des communes isolées)</i> | 20 | 17 | 46 | 44 |
| Bassins de vie non ruraux | 5 | 2 | 12 | 7 |
| <i>animés par un grand pôle</i> | 4 | 2 | 9 | 6 |
| <i>animés par un pôle moyen</i> | - | 5 | - | 16 |
| <i>animés par un petit pôle</i> | 12 | 6 | 54 | 32 |
| <i>périurbains</i> | 10 | 6 | 24 | 19 |
| Ensemble | 10 | 6 | 24 | 15 |

Source : Insee (Base permanente des équipements 2010)

Définitions

● **Un équipement** est défini comme un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les sept grands domaines d'équipements (services aux particuliers ; commerce ; enseignement ; santé, médico-social et social ; transports ; sports, loisirs et culture ; tourisme) se répartissent en trois gammes :

● **la gamme de proximité** comporte 29 types d'équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou regroupement pédagogique intercommunal, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi... ;

● **la gamme intermédiaire** comporte 31 types d'équipements : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation... ;

● **la gamme supérieure** comporte 35 types d'équipements : pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma...

● **L'espace périurbain** d'un pôle est constitué des communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans ce même pôle ou dans des communes attirées par celui-ci selon un processus itératif.

● **Une unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Sources

● **Le recensement de la population** de 2009, cumul des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2007 à 2011, décrit une situation moyenne au début 2009.

● **La base permanente des équipements** (BPE) a pour objectif de proposer annuellement à la date du 1^{er} janvier, une base d'équipements finement localisés construite à partir de six répertoires dont Adeli (Automatisation des listes des médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et auxiliaires médicaux du ministère chargé de la santé), Finess (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux du ministère chargé de la santé), Ramsese (Répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif du ministère chargé de l'éducation) et RES (Recensement des équipements sportifs du ministère des Sports).

Les services intermédiaires et supérieurs offerts sont moins présents que dans les bassins de vie organisés autour de petits pôles. Ils se situent toutefois dans la moyenne nationale correspondant à leur catégorie. Les services de santé sont même mieux représentés qu'à l'échelle française.

En revanche, le temps d'accès aux services de la gamme intermédiaire est plus long qu'en moyenne nationale (20 min contre 17 min).

Du point de vue démographique, ces bassins de vie gagnent des habitants depuis 1999, excepté le bassin de vie de Jussey dont la population stagne. Les bassins de vie les plus dynamiques sont ceux de Clairvaux-les-Lacs (+ 1 % par an), Levier (+ 1,3 % par an) et des Rousses (+ 1,3 % par an). ■

Aline FAURE

Méthodologie

Le zonage en bassins de vie de 2012 : la méthode

Le bassin de vie constitue le plus petit territoire au sein duquel les habitants ont à leur disposition les équipements et les services les plus courants. Ses contours sont délimités en plusieurs étapes. On définit tout d'abord un **pôle de services** comme une commune ou unité urbaine (cf. définitions) disposant d'au moins 16 des 31 équipements intermédiaires. Cette gamme d'équipement a été retenue car elle n'est pas présente sur tout le territoire et a donc un rôle plus structurant. Les **zones d'influence** de chaque pôle de services sont ensuite délimitées en regroupant les communes les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, par la route à heure creuse. Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune la plus proche proposant cet équipement. Les équipements intermédiaires mais aussi les équipements de proximité sont pris en compte. Des itérations successives permettent de dessiner le périmètre des bassins de vie. Par rapport au zonage en aires urbaines qui mesure l'influence des villes sur la base des déplacements entre domicile et travail, le zonage en bassins de vie apporte un complément à travers l'analyse de la répartition des équipements et de leur accès. Son principal intérêt est de décrire les espaces non fortement peuplés, c'est-à-dire les bassins de vie construits sur des unités urbaines de moins de 50 000 habitants.

La typologie urbaine-rurale est basée sur la classification désormais utilisée par la Commission européenne. À partir de carreaux de 200 m de côté, on forme des mailles urbaines qui remplissent deux conditions : une densité de population d'au moins 300 habitants par km² et un minimum de 5 000 habitants. Les autres mailles sont considérées comme rurales. Partant, les bassins de vie ont été classés dans les trois groupes suivants :

- **bassin de vie urbain** : la population classée dans les mailles urbaines représente plus de 80 % de la population totale du bassin de vie ;
- **bassin de vie intermédiaire** : la population classée dans les mailles urbaines représente entre 50 % et 80 % de la population totale du bassin de vie ;
- **bassin de vie rural** : la population classée dans les mailles urbaines représente moins de 50 % de la population totale du bassin de vie. Dans le

texte, on oppose les bassins de vie ruraux aux bassins de vie urbains et (sous-entendu) intermédiaires.

Le zonage en bassins de vie a été révisé dans le cadre d'un groupe de travail interministériel réunissant l'Insee ; la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar) ; la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère des Affaires sociales et de la Santé ; le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt ; le département des études et des statistiques locales de la direction générale des collectivités locales au ministère de l'Intérieur (DGCL) ; et le centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra).

Typologie : croisement du Zonage en Aires Urbaines (ZAU) et du caractère rural ou non des bassins de vie

La typologie des bassins de vie 2012 s'appuie sur deux critères :

- le ZAU2010, pour qualifier les pôles structurants des bassins de vie ;
- le caractère, rural ou non de ces bassins de vie (défini par les critères européens énoncés précédemment).

Les pôles de service autour desquels ont été construits les bassins de vie ont été caractérisés par leur appartenance à une des catégories du ZAU : grands pôles urbains, moyens pôles, petits pôles, périurbain et autres.

Dans les trois premiers cas (petits, moyens et grands pôles), les catégories du ZAU2010 sont reprises. Le périurbain est composé des couronnes des grands pôles urbains et des communes multipolarisées des grandes aires. Les pôles de service qui n'appartiennent pas à ces quatre catégories sont regroupés sous la rubrique autres. Les pôles qui les structurent sont des communes (ou unités urbaines) isolées, hors influence des villes ou des communes (ou unités urbaines) appartenant au multipolarisé « autre » hors influence des grandes aires urbaines. Les couronnes des petits et moyens pôles ne contiennent pas de pôles de service.